

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 8 NOVEMBRE 2022

Ce premier conseil d'école de l'année scolaire 2022-2023 s'est ouvert à 18h00 dans la bibliothèque de l'école.

Ont participé à ce conseil :

- pour les représentants de parents d'élèves : Mme Amandine GARON, Mme Aurélie BEHRA-MARSAC, Mme Magalie MONNERON, Mr Laurent CHAUFFIER, Mr Laurent TRILLON, Mme Marie BIGOT PORTE, Mme Emilie MANGUY, Mme Fanny TIGOULET, Mme Elodie ROUX, Mme Christelle ARICO, Mme Delphine MORTORELL, Mme Pauline CONSTANT, Mme Emilie VALET-ABRAHAM, Mme Gwenaëlle MEUNIER, Mme Audrey GILLIER

- pour l'équipe pédagogique : Mme VAILLANT Sandrine, Mme ROUX Blanche, Mme PIQUET Amélie, Mme COMBIER Véronique, Mme Marcià DIAS MARTINS, Mme AUGIER Lydie, Mme FILLEUL Emmanuelle, Mme GIRARD Lydie, Mme MAYTRAUD Stéphanie, Mme GAUMET-MILLECAMP Laurence, Mme GAUTIER Stéphanie, Mr DELISLE Frédéric, Mme CHANTRAINE Laurence, Mme BERNICAL Coralie, Mme BRUGUET Estelle, Mme GRATON Sylvie (éducatrice du dispositif d'autorégulation), Mme LARROQUE Dominique (ATSEM)

- pour la municipalité : Mme BOURGEOIS Annick (Adjointe au Maire en charge de la vie scolaire, de l'enfance et de la jeunesse), Mr DOUDARD (Adjoint au Maire en charge des travaux, des bâtiments communaux et de l'urbanisme), Mme SOULARUE (responsable travaux et bâtiments), Mr FAURE Clément (responsable du pôle jeunesse)

Etaient excusés : Mr BLANCHER (Inspecteur de circonscription), Mr JANICOT Philippe (maire de la commune), Mme Aurélie FERRIERE (enseignante), Mr Dominique PARVILLE et Mme Carine LE DANTEC (représentants de parents d'élèves)

### **Point 1. Elections des représentants des parents d'élèves.**

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 7 octobre 2022.

Sur 471 parents électeurs, 317 ont participé aux élections soit un taux de participation de 67.3% contre 75% l'année dernière, mais de nombreuses enveloppes de vote n'étaient pas signées.

L'année dernière, les représentants des parents d'élèves avaient mis en avant la difficulté pour certains parents de pouvoir voter en cas de garde alternée.

Il a donc été envoyé à chaque parent un mail afin de connaître à qui devait être envoyé et/ou remis le matériel de vote en fonction de la date de remise du matériel.

Très peu de parents ont répondu.

## Point 2. Règlement intérieur de l'école.

Aucune demande de modification n'a été exprimée par les membres du conseil d'école. Il est soumis au vote à l'ensemble des membres du conseil. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Il sera transmis aux parents d'élèves et affiché aux deux entrées principales de l'école.

## Point 3. Organisation et fonctionnement de l'école.

La rentrée scolaire, qui a eu lieu le jeudi 1 septembre, n'a pas été conditionnée par la crise sanitaire liée à la COVID 19.

Au regard de cette accalmie, nous avons pu organiser cette rentrée de manière « normale », sereine et sans contrainte particulière.

Un mail conjoint ALSH et école a été envoyé aux familles pour informer de l'organisation de la rentrée.

La directrice souhaite remercier l'ensemble des acteurs de l'école pour l'aide quant à l'organisation de cette rentrée.

Le protocole sanitaire qui est applicable cette année et qui organise les règles de fonctionnement des établissements scolaires au regard de la situation épidémiologique a été publié au mois de juillet.

Il est organisé selon 4 graduations :

- le niveau « socle de mesures », qui est le fonctionnement normal d'un établissement.

Le respect de l'aération des salles et le lavage des mains sont des points importants.

A ce socle s'ajoutent 3 autres niveaux, repérables par 3 couleurs.

Les changements de niveau seront indiqués au moins 10 jours en avance afin de laisser le temps de s'organiser.

Nous avons donc débuté cette nouvelle année scolaire avec le « socle des mesures ».

Concernant les effectifs de l'école, nous avons débuté cette année scolaire avec 318 élèves, répartis dans les 13 classes.

Dans quelques jours, nous aurons un élève en moins, ce qui fera un effectif de 317 élèves, soit 6 élèves en moins par rapport à la précédente rentrée.

Le dispositif d'autorégulation débute sa 6ème année de fonctionnement au sein de l'école. 9 enfants avec trouble du spectre de l'autisme (TSA) sont scolarisés du CP au CM2.

Comme chaque année, l'équipe enseignante a programmé un ensemble d'activités pédagogiques et des sorties très riches et variées.

Jusqu'à ce jour, nous pouvons déjà énumérer :

- Pour les 4 classes de maternelle (PS, MS, MS/GS et GS) une visite à la bibliothèque municipale de Feytiat pour voir une exposition sur le thème des instruments de musique. Un grand merci à la municipalité de Feytiat qui a mis gratuitement à la disposition des classes une salle pour permettre un seul transport

- La semaine du goût, qui s'est déroulée du 10 au 15 octobre. Il a été proposé au choix pour les enseignants :

\* des animations par le boulanger « Chez Sylvain »

\* des animations à Carrefour ou des animations de Carrefour à l'école

Nous remercions par ailleurs la municipalité pour cette offre, qui on l'espère, pourra être renouvelée l'année prochaine.

- Pour les classes de l'élémentaire qui le souhaitent, Mme Boubennec, professeure de musique du conservatoire, interviendra tout au long de l'année par période.
- Pour cette année scolaire, l'équipe enseignante a souhaité adhérer pour l'ensemble des élèves à l'association USEP. Cette adhésion a permis et va permettre des rencontres sportives sur la commune ou sur d'autres lieux également.
- 12 classes participent au concours « Je lis, j'élis » en collaboration avec la bibliothèque municipale.
- les classes de PS, MS, MS-GS, GS et CP-CE1 assisteront à un spectacle dans la salle des fêtes de la municipalité, intitulé « Maritime ».

Voici la liste des projets par classe :

Classe de PS	Rencontres sportives USEP Projet autour de la musique
Classe de MS	Rencontres sportives USEP Projet autour de la musique Projet « Lire et faire lire »
Classe de MS-GS	Rencontres sportives USEP Projet autour de la musique Séance de patinoire avec la classe de GS de Mme Ferrière
Classe de GS	Rencontres sportives USEP Projet « Ecole et cinéma » Séance de patinoire avec la classe de MS-GS de Mme Combier
Classe de CP	Projet danse avec 6 autres classes du département, qui débutera à partir du mois de janvier. La classe travaillera avec un danseur professionnel à partir du conte « Alice au Pays des Merveilles ». Il y aura une représentation à l'espace du Crouzy. Séances de piscine durant le 3 <sup>ème</sup> trimestre
Classe de CP – CE1	Rencontres sportives USEP Projet « Ecole et cinéma » Séances de natation du mois de décembre au mois de mars Le projet de la classe pour cette année scolaire s'intitule « Autour du monde », sur le thème du voyage.
Classe de CE1	Rencontres sportives USEP Projet « Ecole et cinéma » Séances de natation du mois de décembre au mois de mars
Classe de CE1 – CE2	Projet danse avec 6 autres classes du département, qui débutera à partir du mois de janvier. La classe travaillera avec un danseur professionnel à partir du conte « Alice au Pays des Merveilles ». Il y aura une représentation à l'espace du Crouzy. Rencontres sportives USEP Séances de natation du mois de décembre au mois de mars
Classe de CE2	Rencontres sportives USEP Projet artistique en collaboration avec le musée de Rochechouart sur le thème du Land Art
Classe de CE2 – CM1	Rencontres sportives USEP Projet « Ecole et cinéma »
Classe de CM1	Rencontres sportives USEP Projet de classe sur le thème du voyage, intitulé « Autour du monde ». Ce projet est l'occasion de participer à une course virtuelle « La route du Rhum », de rencontrer un skippeur et de réaliser une classe de

	découverte du 14 au 16 juin 2023 au Lac de St Pardoux (voile, VTT, randonnée, ...) Séances de natation du mois de décembre au mois de mars
Classe de CM1-CM2	Rencontres sportives USEP Projet de classe sur le thème du voyage, intitulé « Autour du monde ». Ce projet est l'occasion de participer à une course virtuelle « La route du Rhum », de rencontrer un skippeur et de réaliser une classe de découverte du 14 au 16 juin 2023 au Lac de St Pardoux (voile, VTT, randonnée, ...) Participation à la classe de neige pour les élèves de CM2
Classe de CM2	Rencontres sportives USEP Journée du 11 novembre : présence des élèves volontaires lors de la cérémonie du 11 novembre pour réciter une poésie. Classe de neige du 28 janvier au 3 février 2023

C'est l'occasion de remercier tous les parents volontaires qui accompagnent et qui aident à la réalisation de toutes ces sorties.

Et un grand remerciement également à l'Amicale Laïque qui aide au financement de nombreux projets.

#### **Point 4. La sécurité et la santé à l'école.**

Comme chaque année, notre école se doit d'organiser des exercices de sécurité.

Le lundi 19 septembre 2022 a eu lieu la première alerte incendie, en collaboration avec Mr Coux, en charge du système de sécurité à la municipalité. Celle-ci a été préparée par l'équipe enseignante avec les enfants. Les deux autres alertes se feront sans qu'enfants et enseignants ne soient prévenus.

Mardi 15 novembre aura lieu la 1ère alerte Risque attentat-intrusion et le lundi 28 novembre aura lieu l'alerte Risques majeurs. Comme pour l'alerte incendie, celles-ci seront préparées avec les enfants.

Les élèves de MS ont eu ou vont avoir comme chaque année une visite médicale de l'infirmière de la PMI.

Le dispositif pHARe, dispositif de lutte contre le harcèlement à l'école, débutera sa deuxième année de mise en œuvre, avec les mêmes référents que ceux énoncés lors du dernier conseil d'école.

Il est également important de rappeler que lors de la 6ème année, les enfants doivent avoir un rappel de vaccin : le DTP.

Une évaluation école pour l'année scolaire 2022-2023 est prévue après le mois de janvier.

#### **Point 5. Informations relatives au projet d'école.**

Le projet d'école a été renouvelé durant l'année 2021-2022. Le nouveau projet d'école débute donc sa première année de mise en œuvre.

Celui-ci sera accessible sur le blog de l'école.

#### **Point 6. La coopérative scolaire.**

A la date du 31 août 2022, la coopérative scolaire disposait d'un montant de 11 966,32 euros. Sur cette somme, doivent être retenues des factures non réglées de l'année scolaire précédente.

Cette somme a permis en ce début d'année de pouvoir financer :

- des transports scolaires
- l'adhésion à l'association de l'USEP
- des abonnements de classes
- des petits achats permettant le bon déroulement de certains projets comme des ateliers cuisine ou achat de petit matériel
- pour les différentes activités à venir.

Elle a permis également de pouvoir financer du matériel (bacs à sable par exemple, ...) et de financer des projets de classes, des animations jeux, des spectacles, ...

Nous avons également la chance que l'Amicale Laïque, grâce aux diverses actions qu'elle mène, aide aux financements de nombreux projets.

L'application BENEYLU SCHOOL est financée par la mairie.

## **Point 7. Les questions des représentants des parents d'élèves.**

### **Question concernant l'école.**

1. Quels sont les projets de classe pour cette année en cours de réflexion ou actés ?

*Réponse : la réponse à cette question a été abordée dans le point 3 « Organisation et fonctionnement de l'école »*

2. À quel moment peut-on récupérer les affaires que nos enfants ont oubliées à l'école ? Ce n'est pas possible le soir ni le mercredi midi ?

*Réponse : il est vrai que de nombreux vêtements restent à l'école. La majorité de ceux-ci ne possèdent pas le nom de leur propriétaire et les enfants ne les reconnaissent pas.*

*A la fin de chaque période, Mr Faure récupère l'ensemble des vêtements qui restent et les amènent à l'ALSH. Un mail est également envoyé aux familles.*

*Cette question est l'occasion de rappeler aux familles l'importance de noter le nom des enfants sur les vêtements qu'ils peuvent enlever en fonction du temps (pulls, vestes, manteaux, ...).*

3. Des parents nous ont fait remonter un élève avec des comportements instables et violents. Les enfants s'en plaignent depuis la petite section. Dans le cas de tels comportements malgré les dispositifs mis en place par les enseignants, quelle est la marche à suivre ? Quelles sont les possibilités pour les parents des enfants concernés ? Vers qui doivent-ils se tourner ?

*Réponse : Les parents doivent informer l'enseignant(e) de la classe, Mr Faure et la directrice des faits que leurs enfants leur rapportent afin que nous puissions agir au mieux des situations. Les parents peuvent également rencontrer la directrice de l'école afin d'explicitier les faits et que des explications ou informations complémentaires leur soient apportées.*

### **Question concernant la mairie.**

1. Quelle est la politique en matière de chauffage des classes pour cet automne ? A quelle température les classes vont-elles être chauffées et à partir de quand ?

*Réponse : Un plan de sobriété a été mis en place par la municipalité pour les bâtiments communaux en fonction des temps d'utilisation, des horaires d'ouverture, du type de chauffage (gaz, électricité) et du type d'installation.*

→ Ecole maternelle :

*La température sera fixée à 19° la journée pendant la semaine dans l'ensemble des classes, à 21° dans le dortoir et à 14° la nuit.*

*Une programmation permettra de faire baisser progressivement la température à partir de 18h grâce à l'inertie du chauffage et à la faire remonter la nuit à partir de 4h du matin.*

*Pendant les week-end la température sera programmée à 14° et durant les vacances scolaires la chaudière sera mise hors gel soit 10°.*

*→ Ecole élémentaire :*

*La température sera fixée à 19° la journée pendant la semaine et à 14° la nuit dans l'ensemble des classes.*

*Une programmation permettra de faire baisser progressivement la température à partir de 18h grâce à l'inertie du chauffage et à la faire remonter la nuit à partir de 4h du matin.*

*Pendant les week-ends la température sera programmée à 14° et durant les vacances scolaires la chaudière sera mise hors gel soit 10°.*

*→ Restaurant scolaire :*

*La température sera fixée à 19° la journée pendant la semaine et à 14° la nuit.*

*Concernant la grande salle de restauration une programmation permettra de faire baisser progressivement la température à partir de 11h grâce à l'inertie du chauffage et à la faire remonter la nuit à partir de 6h du matin.*

*Concernant la cuisine, la gestion de la température sera effectuée par le responsable du restaurant scolaire avec un allumage du chauffage à 6h du matin et une extinction à 14h.*

*Pendant les week-ends et la semaine de fermeture de fin d'année la température sera programmée à 14°.*

*→ ALSH :*

*La température sera fixée à 19° la journée pendant la semaine et à 14° la nuit.*

*Une programmation permettra de faire baisser progressivement la température à partir de 14h grâce à l'inertie du chauffage et à la faire remonter la nuit à partir de 3h du matin.*

*Pendant les week-ends et la semaine de fermeture de fin d'année la température sera programmée à 14°.*

## **2. Qu'en est-il du projet de restructuration du restaurant scolaire ?**

*Réponse : Voici le calendrier relatif au projet de restructuration du restaurant scolaire et de la création de deux salles supplémentaires :*

- Lancement des appels d'offres des marchés de travaux : 25 octobre 2022.*
- Date limite de réception des offres : 18 novembre 2022.*
- Passage en conseil municipal : mi-décembre 2022.*
- Notification des marchés de travaux : fin décembre 2022.*
- Réunions de lancement avec les entreprises attributaires : début janvier 2023.*
- Mise en place du chantier : janvier 2023.*
- Début des travaux : début février 2023.*
- Fin des travaux : décembre 2023.*

*Les travaux sur la partie existante du restaurant scolaire seront effectués durant les vacances d'avril et de mi-juin à mi-septembre. La municipalité a décidé que les repas seraient délocalisés dans la salle polyvalente. Une réflexion relative à l'organisation de la prise des repas est en cours par les services et une communication sera faite aux parents en début d'année.*

**3. Des nouveaux tarifs cantine avec tranches différenciées ont été mis en place. Une communication aurait été la bienvenue. Plusieurs parents ont demandé depuis quand cela était mis en place. Beaucoup l'ont découvert fortuitement.**



*Réponse : Pour chaque changement dans la tarification périscolaire (garderie, ateliers, pause méridienne) ou extrascolaire (ALSH), les nouveaux tarifs sont automatiquement mis en ligne sur le site internet.*

*La nouvelle tarification avec les tranches différenciées a été votée lors du conseil municipal du 29 juin 2022 et a été mise en ligne juste après.*

4. Nous avons de bons retours sur la cantine et nous remercions les agents pour les efforts réalisés autour de la nutrition. Toutefois, des parents ont fait remarquer que leur enfant n'aimait pas la vinaigrette et demandent des aménagements. Serait-il envisageable de faire quelque chose sans demander trop de travail aux agents, sans pénaliser les autres enfants ?

*Réponse : Il s'agit d'une restauration collective où il est extrêmement compliqué de faire du cas par cas en fonction des goûts des 300 enfants qui prennent leur repas à la cantine. Certains enfants n'aiment pas la vinaigrette mais d'autres enfants sont susceptibles de ne pas apprécier d'autres aliments et il est impossible pour les agents du restaurant scolaire d'adapter les plats à chaque enfant surtout dans un timing assez serré pour la prise des repas.*

*Les agents font du cas par cas uniquement pour les allergies alimentaires des enfants.*

### **Question concernant l'ALSH.**

1. Qu'en est-il de la mise en place d'une aide aux devoirs ? Est-ce que le dispositif est concluant ? Y a-t-il suffisamment d'enfants inscrits ?

*Réponse : Il ne s'agit pas d'une aide aux devoirs mais bien d'une étude surveillée qui a été mise en place mi-septembre. Les études surveillées sont organisées les lundi, mardi et jeudi de 16h à 16h45 et de 16h45 à 17h30 avec une capacité maximum d'accueil de 15 enfants.*

*Bilan depuis septembre :*

*- En moyenne 10 enfants le lundi, 17 le mardi, 14 le jeudi.*

*- Généralement, nous avons fait 1 seul groupe le lundi et le jeudi.*

*- La majorité des études se sont déroulées dans la BCD, excepté les soirs où la salle était utilisée : dans la classe de M Delisle.*

*- Sur la totalité, 4 enfants sont inscrits tous les soirs, 4 une seule fois par mois, la grande majorité*

*1 ou 2 fois par semaine.*

*Une réorganisation sera éventuellement envisagée concernant les 2èmes créneaux qui sont moins fréquentés.*

2. Concernant les enfants ayant des rendez-vous médicaux, il y a eu des difficultés pour une famille à pouvoir récupérer l'enfant et le ramener en dehors des horaires habituels (lors de la pause méridienne) pour pouvoir se rendre à des rendez-vous médicaux. Il serait intéressant de voir quelles peuvent être les solutions à apporter et voir si cela peut être noté dans le règlement intérieur pour clarifier les choses.

*Réponse : Il est en effet compliqué pour les équipes de gérer les enfants durant la pause méridienne en même temps que les départs. Il peut être indiqué dans le règlement intérieur que les départs se font à 12h ou de 13h20 à 13h30.*

Ce conseil d'école se termine à 20H00.

Mme Auroy,  
Directrice de l'école

Mme BEHRA-MARSAC  
Secrétaire de séance